

COMMUNE DE SAINT-HIPPOLYTE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HIPPOLYTE  
DE LA SEANCE DU 24 FEVRIER 2020**

Sous la présidence de Monsieur Claude HUBER, Maire.

Le maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Le maire ouvre la séance à 20 heures 00.

Présents : M. HUBER Claude, Maire, Mmes et MM. BIRG Gilbert, MEYBLUM Colette et BOSSERT Raphaël, adjoints et BLEGER Philippe, FRANTZ Jean-Michel, HUBER Annie, KLEIN Jean-Marie, KOEBERLE Isabelle, RAFFATH Florence, SIMON Grégory et UMBDENSTOCK Rachel, conseillers municipaux.

Absente excusée et non représentée : Mme HUMBRECHT Dominique

Absente non excusée : Mme ROUSSELLE Sylvie

A donné procuration : M. HEYBERGER David à M. BLEGER Philippe

Désignation du ou de la secrétaire de séance : Mme SCHAEFFER Christiane, Secrétaire Générale de Mairie.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 janvier 2020
  2. Compte-rendu des réunions des commissions et de la municipalité
  3. Comptes administratif et de gestion 2019 du budget Forêt
  4. Comptes administratif et de gestion 2019 du budget général
  5. Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
  6. Demande de subvention pour rénovation de maison
  7. Projet de transformation et d'extension des vestiaires de l'Association Sportive - Etude de faisabilité
  8. Emplois saisonniers
  9. Motion de soutien à la filière vigne et vin française
  10. Divers
- Communications

**Point n° 1 (08/2020) - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 13 JANVIER 2020**

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

**Point n° 2 (09/2020) - COMPTE-RENDU DES REUNIONS DES COMMISSIONS ET DE LA MUNICIPALITE**

JANVIER 2020	
16	Bilan 2019 Gendarmerie de Ribeauvillé
20	Commission de la voirie rurale et du domaine agricole
21	Commission de suivi du site de RMB
24	Association Foncière : réunion budgétaire
28	SCOT Montagne, Vignoble et Ried : modification des statuts
FEVRIER 2020	
03	Commission Communale Consultative de la Chasse : plans de tir
05	Commission Communication : préparation du bulletin Les Cigognes
12	95 ans de M. THIRION Charles
14	Commission Communale des Impôts Directs
17	Commission des Finances - Examen des C.A. 2019 du budget général et du budget Forêt
20	Commission de contrôle des listes électorales

**Point n° 3 (10/2020) - COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2019 DU BUDGET FORET****3.1 - Compte administratif 2019**

M. HUBER Claude, maire, cède la présidence à M. BIRG Gilbert, adjoint au maire, qui soumet le compte administratif de l'exercice 2019 du budget Forêt à l'approbation et au vote du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2019 du budget Forêt ;

**ARRETE** les résultats comme suit :

	<i>Fonctionnement</i>
Dépenses de l'exercice	200 305.28
Recettes de l'exercice	195 062.87
Résultat de l'exercice	- 5 242.41
Résultat reporté	+ 29 977.23
Excédent global	+ 24 734.82

Adopté par 12 voix POUR dont une procuration  
M. HUBER Claude, maire, ayant quitté la salle, n'a pas participé au vote.

**3.2 - Compte de gestion 2019**

Le maire soumet au conseil municipal le compte de gestion de l'exercice 2019 du budget Forêt établi par Madame la Trésorière de Ribeauvillé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2019 du budget Forêt.

Adopté par 13 voix POUR dont une procuration.

**Point n° 4 (11/2020) - COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2019 DU BUDGET GENERAL****4.1 - Compte administratif 2019**

M. HUBER Claude, maire, cède la présidence à M. BIRG Gilbert, adjoint au maire, qui soumet le compte administratif de l'exercice 2019 du budget général à l'approbation et au vote du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2019 du budget général ;

**ARRETE** les résultats comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	901 325.28	328 856.43
Recettes de l'exercice	1 067 416.95	506 757.94
Résultat de l'exercice	+ 166 091.67	+ 177 901.51
Résultat reporté	0	- 248 625.41
Résultat final	+ 166 091.67	- 70 723.90

Excédent global : 95 367.77 €

Adopté par 12 voix POUR dont une procuration  
M. HUBER Claude, maire, ayant quitté la salle, n'a pas participé au vote.

**4.2 - Compte de gestion 2019**

Le maire soumet au conseil municipal le compte de gestion de l'exercice 2019 du budget général établi par Madame la Trésorière de Ribeauvillé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2019 du budget général.

Adopté par 13 voix POUR dont une procuration

**Point n° 5 (12/2020) - DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX**

M. BOSSERT Raphaël, adjoint au maire, expose au conseil municipal les catégories d'opérations subventionnables au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'exercice 2020. Il propose de réaliser des travaux d'aménagement du chemin rural Schaflaegerweg : reprofilage avec délimitation des accotements, fourniture et mise en œuvre d'un concassé 0/20R normé, préparation, fourniture et pose de dalles alvéolées pour un montant total HT de 22 028 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de procéder aux travaux d'aménagement du chemin rural Schaflaegerweg tels que décrits ci-dessus ;

**SOLLICITE** la dotation d'équipement des territoires ruraux pour ces travaux ;



**DECIDE** d'arrêter le plan de financement suivant :

- Coût estimatif des travaux et de la fourniture de matériels : 22 028 €/HT  
(26 433.60 € TTC)
- DETR attendue 40 % : 8 811.00 €
- Autofinancement : 17 622.60 € TTC

Adopté par 13 voix POUR dont une procuration.

**Point n° 6 (13/2020) - DEMANDE DE SUBVENTION POUR RENOVATION DE MAISON**

Vu la délibération du conseil municipal du 10 décembre 2001 accordant une aide communale pour la rénovation de maisons ;

Vu la délibération n° 19/2011 du conseil municipal en date du 28 mars 2011 précisant les conditions d'attribution des aides communales ;

Vu la délibération n° 47/2014 du conseil municipal en date du 7 juillet 2014 révisant les tarifs publics et subventions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

Vu la délibération n° 36/2017 du 24 juillet 2017 portant sur la mise à jour du périmètre d'attribution des aides communales à la suite de l'approbation du plan local d'urbanisme ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'accorder au propriétaire ci-dessous une subvention :

Propriétaire	Immeuble	Type de rénovation	Montant
WEBER Jean-Joseph 1 Rue des Vergers	5 Rue de l'ancienne Tuilerie	Rénovation du crépi sans colombage : 165 m2 x 3.70 €	610.50 €

Adopté par 13 voix POUR dont une procuration

**Point n° 7 (14/2020) - PROJET DE TRANSFORMATION ET D'EXTENSION DES VESTIAIRES DE L'ASSOCIATION SPORTIVE - ETUDE DE FAISABILITE**

Le maire rappelle au conseil municipal que lors de la séance du 13 janvier 2020 il a informé les élus de la nécessité réglementaire de réaliser des travaux d'accessibilité des vestiaires de l'Association Sportive.

Il a consulté un bureau d'études et de coordination pour l'étude de faisabilité du projet.

Vu la proposition du maître d'œuvre,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de confier l'étude de faisabilité de la transformation, l'extension et la mise aux normes d'accessibilité des vestiaires de l'Association Sportive, au Bureau d'études et de coordination B. LANG - Economistes de la construction, 1 rue d'Altheim à 68150 OSTHEIM, pour un montant HT de 5 400 € HT étant précisé que les prestations sont les suivantes :

**Mission**

- Réunions préliminaires de mise au point avec le Maître de l’Ouvrage
- Relevés des existants sur site
- Etablissement des plans d’état existant
- Etablissement des plans d’avant-projet sur la base du programme du client
- Etablissement d’une estimation prévisionnelle détaillée par lots
- Etablissement d’un dossier de demande de subventions

**AUTORISE** le maire à signer tous les documents relatifs à cette mission et à engager toutes les démarches nécessaires ;

**CHARGE** le maire de solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de la Région Grand Est, du Conseil Départemental du Haut-Rhin, de la Ligue d’Alsace de Football et de toutes autres instances.

Adopté par 13 voix POUR dont une procuration

**Point n° 8 (15/2020) - EMPLOIS SAISONNIERS**

Le maire propose de recruter, comme chaque année, des agents non titulaires pour faire face à un besoin saisonnier. Ils seront chargés de l’entretien des espaces verts, de l’arrosage, du balayage et de petits travaux d’entretien courant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de recruter trois emplois saisonniers au grade d’adjoint technique territorial, pour une période de trois semaines chacun ;

**FIXE** la rémunération sur la base de l’indice brut 350, majoré 327.

Adopté par 13 voix POUR dont une procuration

**Point n° 9 (16/2020) - MOTION DE SOUTIEN A LA FILIERE VIGNE ET VIN FRANCAISE**

Considérant la décision de l’Organisation Mondiale du Commerce (OMC) d’autoriser les Etats-Unis d’Amérique à prendre des mesures de rétorsions commerciales dans l’affaire des subventions illégales accordées au groupe Airbus, notamment par la France ;

Considérant la décision des Etats-Unis de taxer les vins tranquilles français à hauteur de 25% de leur valeur ;

Considérant que cette décision est inique car la filière vin est étrangère au conflit de l’aéronautique et est donc une victime collatérale ;

Considérant les menaces des Etats-Unis de soumettre à brève échéance l’ensemble des vins, vins mousseux et eaux-de-vie de vin français importés sur leur territoire à des droits allant jusqu’à 100% de leur valeur ;

Considérant que ces décisions anéantiraient la position des vins français sur ce marché et auraient des répercussions économiques désastreuses et sans précédent à court et long termes pour nos territoires ;

Considérant que la filière vin et eaux-de-vie de vin permet de diminuer le déficit commercial de la France de plus de 10 milliards, qu’elle représente ainsi le second poste excédentaire de la balance commerciale après l’aéronautique ;



Considérant que ce score à l'export est réalisé par près de 6 000 entreprises ; que cela bénéficie directement et indirectement à 80 000 exploitations viticoles qui dynamisent les territoires concernés en faisant travailler leurs fournisseurs et l'ensemble des commerçants et artisans qui y sont installés ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DEMANDE** à Monsieur le Président de la République française de :

- faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la catastrophe économique qui s'annonce et qui serait la conséquence de décisions nationales et notamment de réfléchir à une suspension provisoire de la taxe dite « GAFA » en vue de trouver un compromis à l'OCDE ;
- reconnaître à la filière vin le statut de victime dans le conflit Airbus et en conséquence de mettre en place un mécanisme simple et efficace d'indemnisation des entreprises et exploitations de la filière vins touchées par les représailles américaines.

Adopté par 13 voix POUR dont une procuration

#### Point n° 10 (17/2020) - POINTS DIVERS ET COMMUNICATIONS

##### Emprunt pour la restructuration de la salle des fêtes

M. BIRG Gilbert, adjoint au maire, informe les élus de la baisse, après négociation, du taux d'intérêt de l'emprunt contracté pour la restructuration de la salle des fêtes. Le taux de crédit passe de 4.75 % à 3.75 % fixe, à compter du 1<sup>er</sup> février 2020. L'économie réalisée est de 29 982 € sur les huit dernières années de remboursement. La renégociation est sans frais.

○○○

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le lundi 9 mars 2020 à 18 heures, sauf contretemps.

La commission des finances se réunira vendredi le 6 mars 2020 à 17 heures pour l'examen des budgets primitifs 2020 du budget général et du budget forêt.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le maire lève la séance à 21 heures 30.

Le Maire  
Claude HUBER



M. BIRG Gilbert et Mme MEYBLUM Colette, adjoints au maire, offrent le verre de l'amitié à l'occasion de la fin de leur mandat électif.

Mme MEYBLUM Colette adresse ses remerciements à M. HUBER Claude, maire, pour la confiance qu'il lui a accordée tout au long du mandat, aux membres de la Commission Communication, à l'ensemble du conseil municipal ainsi qu'au personnel communal administratif et technique. Elle a agi et œuvré toujours dans le but d'améliorer le « bien vivre » des habitants de la commune. Elle est chaleureusement applaudie par les élus présents.

M. BIRG Gilbert se joint aux remerciements de Mme MEYBLUM Colette.

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 janvier 2020
2. Compte-rendu des réunions des commissions et de la municipalité
3. Comptes administratif et de gestion 2019 du budget Forêt
4. Comptes administratif et de gestion 2019 du budget général
5. Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
6. Demande de subvention pour rénovation de maison
7. Projet de transformation et d'extension des vestiaires de l'Association Sportive - Etude de faisabilité
8. Emplois saisonniers
9. Motion de soutien à la filière vigne et vin française
10. Divers  
Communications

**Tableau des signatures  
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal  
de la commune de SAINT-HIPPOLYTE  
Séance du 24 février 2020**

Nom - Prénom	Qualité	Signature	Procuration
HUBER Claude	Maire		
BIRG Gilbert	1 <sup>er</sup> adjoint		
MEYBLUM Colette	2 <sup>ème</sup> adjointe		
BOSSERT Raphaël	3 <sup>ème</sup> adjoint		
BLEGER Philippe	Conseiller Municipal		
FRANTZ Jean-Michel	Conseiller Municipal		
HEYBERGER David	Conseiller Municipal	Absent excusé Procuration à BLEGER Philippe	
HUBER Annie	Conseillère Municipale		
HUMBRECHT Dominique	Conseillère Municipale	Absente excusée	
KLEIN Jean-Marie	Conseiller Municipal		
KOEBERLE Isabelle	Conseillère Municipale		
RAFFATH Florence	Conseillère Municipale		
ROUSSELLE Sylvie	Conseillère Municipale	Absente non excusée	
SIMON Grégory	Conseiller Municipal		
UMBDESTOCK Rachel	Conseillère Municipale		